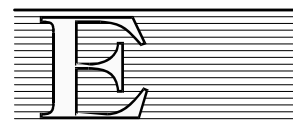




**NATIONS UNIES
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CTRCI/5/Inf.1
28 septembre 2007

**FRANÇAIS
Original: ANGLAIS**

**Cinquième session du Comité du commerce,
de la coopération et de l'intégration régionales**

**8-10 octobre 2007
Addis-Abeba (Éthiopie)**

AIDE-MÉMOIRE

A. Introduction

Les participants à la quatrième session du Comité du commerce et de la coopération et de l'intégration régionales, qui a eu lieu en mars 2005 à Addis-Abeba, ont été chargés d'examiner trois questions interdépendantes dans les domaines du commerce et de l'intégration régionale en Afrique, à savoir l'engagement national en faveur de l'intégration régionale, le commerce intra-africain et la situation des négociations commerciales internationales. La création d'échanges commerciaux et leur expansion, aux niveaux national et international, est le principal objectif de l'intégration régionale et du développement économique en Afrique, mais il est impossible d'atteindre cet objectif à moins d'un engagement national total pour la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale dont les pays sont convenus dans les arrangements qu'ils ont négociés. Au plan mondial, cela suppose également l'engagement de tous les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de cette organisation à propos de questions telles que les subventions à l'agriculture et l'accès au marché. Ces questions brûlantes ont été à l'origine de l'ordre du jour de la réunion du Comité il y a deux ans.

Comme on l'a déjà vu au cours de la dernière session du Comité, les progrès dans tous ces différents domaines sont encore limités. Le commerce à l'intérieur d'une communauté économique régionale (moins de 10% du total des échanges dans la plupart des CER) n'a pas encore pris son essor car la gamme des exportations reste limitée et concentrée sur certains produits, alors que les importations régionales, en particulier les produits intermédiaires et les biens d'équipement, continuent à être principalement obtenus auprès de fournisseurs extérieurs en raison des capacités limitées de production et d'importation, elles-mêmes imputables à l'insuffisance des investissements en technologie et en savoir-faire et de l'infrastructure pour développer des capacités de diversification et de valeur ajoutée. Par conséquent, même si les CER étaient capables d'atteindre leurs objectifs de libéralisation des échanges par une élimination totale des tarifs et des obstacles non tarifaires, le commerce à l'intérieur d'une CER et, partant, le commerce intra-africain, n'augmenterait pas automatiquement.

C'est pour cela que le commerce intra-africain doit continuer à être au premier rang des préoccupations des décideurs et des institutions comme la CEA qui fournissent des analyses et des orientations aux gouvernements africains au sujet des principaux problèmes du continent.

Autre source de préoccupation, l'absence de progrès sur la scène commerciale internationale; en effet, le commerce avec le monde extérieur est encore l'une des principales composantes du commerce africain. Tant que la structure des exportations de produits de base du continent continuera à être dominée par les matières premières et que plus de 80% des recettes à l'exportation continueront à être générées par le commerce de ces matières avec les marchés d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord, l'Afrique ne pourra faire autrement que de continuer à se battre pour obtenir ce qu'elle attend des négociations commerciales multilatérales, compte tenu du temps, de l'argent et des ressources humaines qu'elle a déjà investis dans ces négociations interminables.

B. Questions à examiner

C'est dans ce contexte que les participants à la cinquième session du Comité examineront l'évolution du commerce intra-africain depuis leur dernière réunion en mars 2005 et formuleront des suggestions concrètes et des orientations pour obtenir des progrès visibles à court et moyen termes.

Ils examineront également les derniers faits nouveaux dans le commerce international, notamment en ce qui concerne les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les négociations relatives à des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. Ils évalueront aussi ce que l'Afrique peut attendre, d'un point de vue réaliste, de ces négociations commerciales mondiales.

Thème constant de son ordre du jour, le Comité examinera, à sa cinquième session, d'autres aspects des activités de la CEA à l'appui du commerce et de l'intégration régionale en Afrique, en mettant l'accent sur le secteur des transports comme principal moteur de la croissance pour le commerce intérieur et international.

C. Rapport présenté à la réunion

Conformément au programme de travail biennal approuvé pour la période 2006-2007, le secrétariat de la CEA établira, à l'intention de la cinquième session du Comité, un rapport concernant les thèmes mentionnés plus haut. Ce rapport contiendra également un aperçu général des activités futures de la CEA en matière de commerce et d'intégration régionale dans le contexte de son programme de travail biennal pour la période 2008-2009 et du Plan d'activité de la CEA 2007-2009, issu de l'initiative de repositionnement décidée par le Secrétaire exécutif actuel de la CEA, M. Abdoulie Janneh.

D. Participation

Participeront à la réunion des experts et des fonctionnaires compétents des ministères africains chargés de l'intégration régionale, du commerce et du NEPAD, les ambassadeurs et plénipotentiaires africains en poste à Addis-Abeba, des représentants de l'Union africaine, des communautés économiques régionales (CER), de la Banque africaine de développement (BAD), des secrétariats du NEPAD et du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, ainsi que des représentants du Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA). Les institutions partenaires, notamment les organismes des Nations Unies, la Banque mondiale, l'OCDE et l'Union européenne, ont également été invitées à envoyer des représentants.

E. Date et lieu

La cinquième session du Comité du commerce et de la coopération et de l'intégration régionales se tiendra du 8 au 10 octobre 2007, au siège de la CEA à Addis-Abeba (Éthiopie).

F. Information

Il est possible de contacter les fonctionnaires cités ci-après pour obtenir de plus amples renseignements sur la réunion.

M. Robert Okello
Directeur de la Division du NEPAD et de l'intégration régionale
Commission économique pour l'Afrique (CEA), B.P. 3001, Addis-Abeba, Éthiopie
Téléphone: (251-11) 551 1525
Adresse électronique: rokello@uneca.org

M. Joseph Atta-Mensah
Chef de la Section de l'intégration régionale
Commission économique pour l'Afrique (CEA), B.P. 3001, Addis-Abeba, Éthiopie
Téléphone: (251-11) 544 5379
Adresse électronique: jattamensah@unece.org

M. Daniel A. Tanoe
Économiste,
Commission économique pour l'Afrique (CEA), B.P. 3001, Addis-Abeba, Éthiopie
Téléphone: (251-11) 544 3542
Adresse électronique: dtanoe@unece.org